

## **Comité d'orientation des observatoires ORECC et OREGES**

**vendredi 5 décembre 2014**

### **Relevé des principaux échanges**

#### **Ordre du jour**

- présentation des observatoires et bilan d'activités 2014
- programme de travail 2015
- gouvernance unifiée

#### **Accueil et introduction de la séance par le Comité de pilotage des observatoires :**

DREAL - Jean-Philippe Deneuvy

- la loi transition énergétique pour la croissance verte va apporter de nouveaux instruments juridiques (vote final prévu avant fin de l'hiver), les acteurs locaux doivent se mobiliser (appels à projets en cours dont les territoires à énergie positive). C'est un souhait de la Ministre.
- une gouvernance régionale « transition énergétique et mise en œuvre du SRCAE » se met en place avec la création d'un comité régional transition énergétique qui sera un lieu de débats politiques et stratégiques,
- les observatoires ont une place centrale, décisive. Le rapprochement des observatoires OREGES et ORECC est engagé avec la création d'une gouvernance unifiée. Le comité d'orientations constitue l'espace de concertation avec un rôle de propositions et d'orientations pour la production de ces observatoires,

Conseil Régional Rhône-Alpes - Alain Chabrolle

- excuse l'absence du Vice-Président Benoit Leclair, retenu à l'INES,
- la Région Rhône-Alpes est en avance sur l'observation avec l'OREGES depuis 12 ans et souhaite maintenir cette avance,
- le comité d'orientation a un rôle important : il garantit l'utilité des productions en représentant l'intérêt et les attentes des utilisateurs et propose les grandes orientations. Il donne un avis sur les publications et sur les programmes d'actions.

ADEME - Jérôme d'Assigny

- les observatoires produisent une connaissance qui doit être orientée vers l'action (connaître pour agir). Cette production est au service des utilisateurs dont les collectivités, associations, les acteurs économiques représentés au CODOR

- la loi TECV fait une place essentielle aux territoires. Rhône-Alpes est en avance avec la politique régionale TEPOS (11 territoires déjà sélectionnés, de nouvelles candidatures en cours) et une articulation qui s'annonce sans difficulté avec l'appel à projets national TEPCV.

### **1- Présentation des observatoires et bilan d'activités 2014** (présentations annexées)

Sur le site internet [www.oreges.rhonealpes.fr](http://www.oreges.rhonealpes.fr), les livrables annuels sont récapitulés dans la rubrique « L'OREGES / Ses productions », à savoir :

Au niveau régional :

- note de tendances sur la situation énergétique de l'année 2013,
- chiffres-clés régionaux de l'année 2012,
- fiches présentant les indicateurs de suivi de la situation énergie/GES régionale,
- état de la connaissance de la production, de la consommation d'énergie et des émissions de GES de l'année 2012.

Au niveau infrarégional :

- profils énergie – climat de territoire,
- cartes dynamiques,
- tableaux de données.

Sur le site internet [www.orecc.rhonealpes.fr](http://www.orecc.rhonealpes.fr), les productions suivantes sont consultables :

- les états de la connaissance rédigés sur les thématiques « tourisme » et « agriculture / sylviculture » dans la rubrique « Publications / Etats de la connaissance »,
- le recueil et la synthèse d'outils méthodologiques consultables dans la rubrique « Publications / Outils et méthodes »,
- les indicateurs de suivi mis en place concernant les paramètres climatiques et les activités touristiques et agricoles dans la rubrique « Données territoriales »,
- les fiches initiatives / retours d'expérience en Rhône-Alpes mises en ligne dans la rubrique « Publication / Initiatives ».

Echanges :

OREGES :

Christophe Chaix de l'Observatoire savoyard du changement climatique exprime sa satisfaction sur les améliorations apportées en 2014 (explications, usages, incertitudes,...) et formule une demande récurrente des territoires alpins que le secteur du tourisme soit traité (empreinte énergétique, etc...)

Réponse : des difficultés méthodologiques existent liées notamment au manque de données statistiques. Il est par ailleurs nécessaire de partir d'hypothèses complexes.

Luce Ponsar du Grand Lyon pose la question de la disponibilité des données et des évolutions 2014 à l'échelle de la commune

Réponse : pour l'OREGES, l'échelle de base est la commune. Toutefois, le respect des règles de secrétisation amènent à communiquer à l'échelle d'au moins trois communes

ORECC :

Propositions de Christophe Chaix :

- au delà des indicateurs, l'ORECC pourrait contribuer à capitaliser les actions locales d'adaptation afin de dépasser le cadre de la sensibilisation et d'agir en faveur de l'adaptation,
- l'articulation est à poursuivre entre l'ORECC et toutes les démarches locales dont les observatoires locaux. L'enjeu d'harmonisation des messages entre les différents acteurs est posé.

Réponses :

- L'observatoire national PCET de l'ADEME a été rénové, beaucoup d'actions sont valorisées (travail permanent pour l'animation et la remontée d'informations). Il y a un travail permanent d'animation pour la mise à jour. L'ORECC alimente l'observatoire national PCET et inversement.
- Le réseau régional énergie climat est un lieu d'échanges sur les pratiques avec deux séances annuelles qui réunissent l'ensemble des collectivités engagées dans des démarches PCET,
- l'ORECC fait un « zoom » sur certaines actions (fiches initiatives). La question est posée sur le périmètre exact des observatoires : doit-on aller jusqu'à la capitalisation des pratiques ?

Luce Ponsar : y-aura-t-il un indicateur sur le tourisme fluvial ?

Réponse : cela fait partie des propositions pour le programme de travail 2015

Alain Chosson CLCV Rhône-Alpes (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

- Il est important d'observer l'évolution des problèmes sanitaires (allergies, nouvelles maladies) en lien avec le changement climatique.
- L'identification des obstacles (techniques, juridiques, économiques, de formation,..) au changement des pratiques et pour déclencher l'action paraît également nécessaire, y compris en terme de formation des entreprises intervenantes.

Réponse :

La santé est l'un des prochains sujets de l'ORECC.

Des actions sont menées sur le changement de comportements, soutenues par la Région, l'ADEME, et mises en place par différents acteurs (réseau IERA, RAEE,...).

Alain Chabrolle : il confirme l'importance des enjeux santé-environnement et biodiversité avec les enjeux climatiques ; il mentionne, concernant le domaine de la santé, que la Région a initié et soutenu l'organisation d'un colloque scientifique à Lyon « Santé et Biodiversité » (suite COP 12, équivalente pour la biodiversité de la COP 21). Pour la première fois, les Etats ont pris un engagement sur biodiversité/climat et biodiversité/santé. L'une des trois tables rondes de la 3ème conférence environnementale des 27 et 28 novembre 2014 portait sur le thème santé/environnement et le futur Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) contiendra un volet santé/biodiversité. Tous les travaux, et notamment ceux de l'ORECC, sont utiles pour alimenter le travail du PRSE 3 en 2015.

Selon l'ARS, 4 départements Drôme Ardèche Isère et Rhône sont concernés par le chikungunya et

en 2015, la Savoie le sera également.

Murielle Exbrayat Délégation Rhône-Alpes de l'Agence de l'eau RMC

Pour l'Agence de l'Eau, l'adaptation consiste à faire en sorte que les meilleures pratiques soient résilientes et pérennes. Un Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique a été réalisé, il est repris dans le SDAGE qui a une entrée par territoire. L'ORECC a produit dans sa première année des indicateurs par usage notamment pour les secteurs de l'agriculture, et du tourisme. L'agence exprime sa précaution au regard de certains indicateurs et ne cautionnera pas ceux dont l'interprétation pourrait contrevenir aux politiques de l'Agence (évolution des conditions d'enneigement artificiel pour le tourisme de neige par exemple).

Réponse :

Le groupe adaptation du SRCAE a défini des priorités dont celles d'accompagner la diversification des activités économiques climato-dépendantes. Le SRCAE approuvé contient une orientation en faveur de l'intégration de l'évolution du climat dans les stratégies touristiques territoriales qui précise : « la neige de culture est une aide à l'exploitation à court terme et ne peut en aucun cas constituer une solution d'adaptation de l'activité des domaines skiables au changement climatique ».

## **2 – Programme de travail 2015 (présentation annexée)**

### **Activités nouvelles de l'OREGES :**

- le suivi des indicateurs du SRCAE, l'accompagnement des démarches TEPOS (territoires à énergie positive) par l'OREGES.
- la contribution de l'OREGES à la démarche TEPOS. Le travail de territorialisation au niveau des TEPOS doit permettre aux territoires de quantifier leur dépendance aux énergies fossiles et faire le lien avec l'aspect économique.

### **Activités nouvelles de l'ORECC :**

- la production d'un état de la connaissance sur un nouveau thème à choisir entre santé, aménagement du territoire, risques, énergie,
- la production de nouveaux indicateurs, dans l'objectif de favoriser la mise en place de stratégies d'adaptation : tourisme fluvial, agriculture et accidents climatiques, sylviculture et indice feux météo

**Action commune OREGES/ORECC :** la réalisation de profils air et de profils climat pour compléter les profils énergie/GES existants.

Echanges :

Mme Chapgier Laboissière - ARS : il serait intéressant pour les profils air de rajouter des données sur les espèces végétales allergisantes (graminées, ambroisie, bouleau,..). On constate un démarrage plus précoce de la pollinisation et une prolongation plus tardive : impact du changement climatique ?

Air Rhône-Alpes et le RNSA produisent des observations des impacts (taux de pollens annuels) qui

devront être complétées par une liaison prospective entre ces résultats et l'évolution des températures.

Claire Marant - ORS : un tableau de bord santé-environnement est disponible sur le site web de l'ORS (qualité de l'air, changement climatique et pollens). Les collectivités expriment le besoin d'intégrer un volet santé/environnement dans leurs diagnostics. La réalisation des profils climat représente une opportunité.

Isabelle Niesseron - Ville de Lyon : un lien doit être fait entre les outils d'observation et le SRCE qui est désormais approuvé

Sandra Reynaud - CC Oisans : la communauté de communes a étudié la mise en place d'un observatoire du changement climatique sur son territoire. Dans l'ORECC, quelles données sont utilisées pour les stations de montagne ? Quel producteur ?. Elle informe des nombreuses études réalisées par le Parc des Ecrins et pose la question de la prise en compte de ces éléments par les observatoires (données faune, flore,,,...).

Réponse : les données stations sont fournies par Météo-France dans le cadre de conventionnements avec les exploitants des stations de ski (les pisteurs donnent l'information deux fois par jour).

Alain Chosson - CLCV soutient la réalisation d'un état de la connaissance « santé ». Concernant le thème des risques, il y a nécessité de faire le lien avec la sécurité des personnes, la dépréciation de la valeur des biens et le risque technologique.

Benjamin Einhorn - PARN : concernant la problématique des risques, des travaux exploratoires sont réalisés par la communauté scientifique mais les résultats ne sont pas encore assez mûrs pour être injectés dans un observatoire. Il existe beaucoup d'informations sur le volet risques naturels et environnement notamment sur le massif alpin (nouvelle cartographie des glaciers à l'échelle du massif alpin) → spécificité alpine.

Les arrêtés de catastrophes naturelles de la base Gaspar, sont une donnée intéressante mais le lien avec l'évolution du climat est difficile à établir (travaux de recherche en cours au sein de RTM et Conseils généraux)

Est par ailleurs posée la question de la transversalité des indicateurs mis en place par l'ORECC (mutualisation des données, identification des données transversales).

Murielle Pezet-Kuhn - Agence d'urbanisme de Grenoble et Urba3 indique son intérêt pour les profils air et climat (notamment pour les territoires qui ne travaillent pas encore sur ces sujets) et le sujet aménagement du territoire/urbanisme/risques pour le prochain état de la connaissance. La problématique « îlots de chaleur urbain » concerne surtout les trois grandes agglomérations, l'approche « effet du changement climatique en zone urbaine » doit être élargie pour répondre aux enjeux d'autres territoires.

La Région formule le souhait qu'un travail exploratoire soit conduit sur les émissions importées de GES (notamment contenu carbone des biens de consommation), afin le cas échéant de faire évoluer les méthodes de quantification des GES dans les exercices de planification.

### **3- Gouvernance unifiée** – (présentation annexée)

- un COPIL Etat/Région rassemblant les financeurs,
- un comité technique qui réunit les services techniques Etat/Région, les opérateurs et les principaux fournisseurs de données.
- un comité d'orientation représentatif de l'ensemble des acteurs (4 collèges : collectivités, Etat et établissements publics, organismes de recherche et d'observation, société civile). Le CODOR est identifié comme étant l'instance d'animation sur l'adaptation au changement climatique, dans la gouvernance régionale pour la transition énergétique.

En tant que partenaires essentiels des observatoires, les fournisseurs de données sont membres du comité technique et du CODOR.

Les acteurs économiques ont leur place dans le CODOR, en tant que catégorie bien identifiée.

Anne Foret - CC du pays du Grésivaudan et d'autres participants expriment le souhait de disposer de documents préparatoires au CODOR, en préparation de la séance.

#### **4 – Synthèse des échanges :**

- le thème de la santé apparaît prioritaire, pour un état de la connaissance en 2015,
- la réalisation de profils air et climat en tant qu'information personnalisée à l'attention des territoires recueille une forte adhésion de la part des membres du CODOR,
- les membres du CODOR souhaitent l'envoi de documents préparatoires avant les prochaines séances du CODOR et de disposer de la liste des membres par catégorie d'acteurs,

#### **5- Conclusion par le COPIL qui remercie l'assemblée pour la qualité des échanges**

##### **DREAL Jean Philippe Deneuvy**

- le CODOR est un lieu d'échanges, de concertation et de propositions pour le COPIL qui décide au final du programme d'actions des observatoires en fonction des budgets disponibles (iso budgets),
- la préparation des prochains CODOR sera plus conforme aux attentes de ses membres (documents préparatoires),
- l'ensemble des sujets attendus ont été cités (urbanisme, santé, risques, énergie). La biodiversité est également ressortie comme un sujet à traiter en plus.

##### **ADEME Jérôme d'Assigny**

- il est important d'être vigilant sur le fait que la production des observatoires répondent bien aux objectifs fixés et ne puissent pas être utilisés autrement (interprétation des indicateurs). Ils doivent être impérativement tournés vers des stratégies d'adaptation.

##### **Conseil Régional Alain Chabrolle**

- la Région souligne les enjeux importants en termes de changement climatique pour les villes et la montagne
- le climat sera la grande cause nationale 2015 dans la perspective de la COP 21 au Bourget en décembre prochain. Un événement pré-COP sera également organisé à Lyon début juillet. Nous sommes en avance en Rhône-Alpes, il est important de « polliniser » l'ensemble des travaux réalisés.

